

GUIDE long

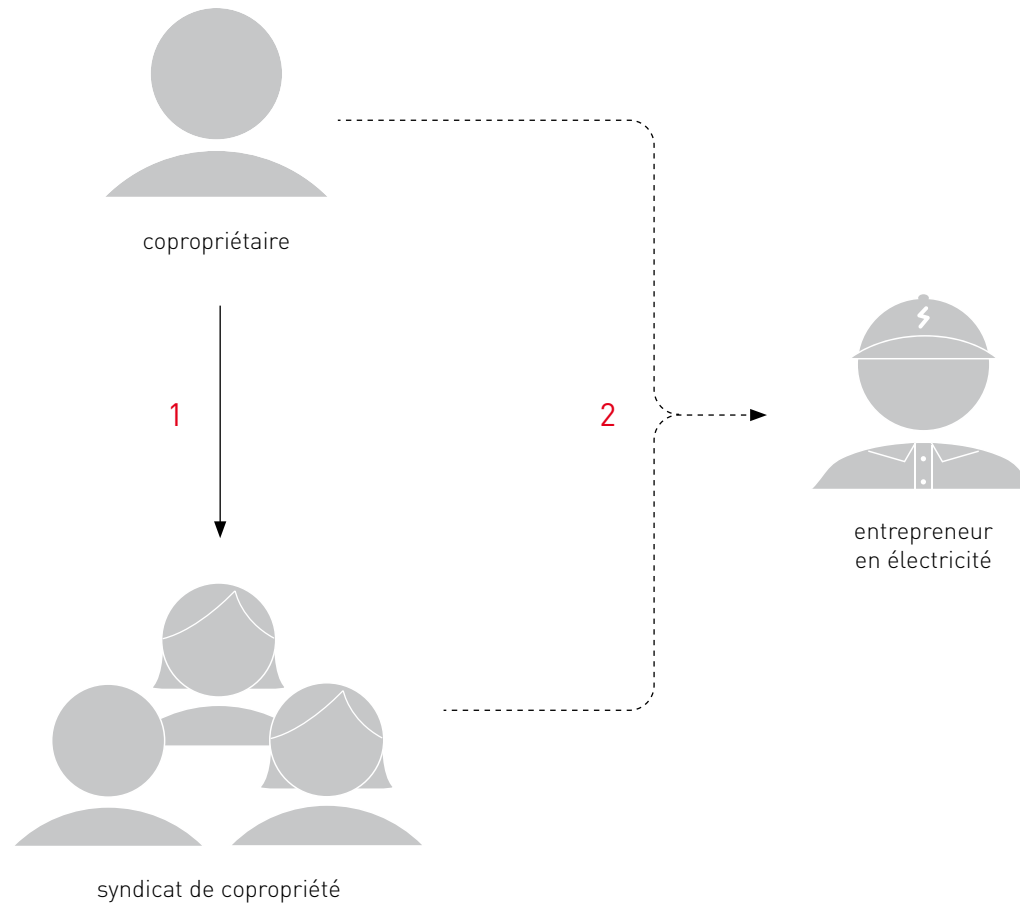
SOLUTIONS SIMPLES DE RECHARGE EN CONDO

Résumé des solutions de recharge à adopter dans un contexte de condo pour que tous les copropriétaires puissent avoir une borne de recharge pour véhicule électrique dans leur stationnement privé.



1 ACTEURS CONCERNÉS

Pour avoir une borne de recharge dans son stationnement, le copropriétaire doit **1** d'abord en faire la demande au syndicat de copropriété. Ensemble, **2** ils détermineront qui poursuivra les démarches avec l'entrepreneur en électricité.



1 Acteurs concernés

2 Contextes d'installation

3 Solutions

Compteurs acc.

Solution A

Compteurs inacc.

Évaluation

Solution B

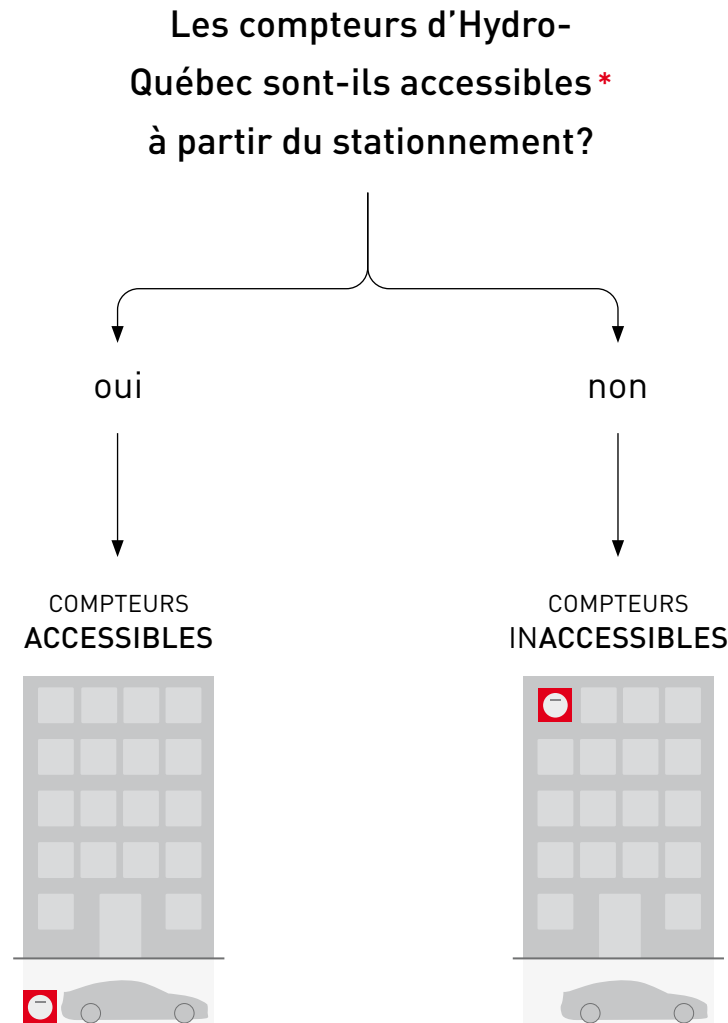
Solution C

4 Installation


2 CONTEXTES D'INSTALLATION

L'entrepreneur en électricité aidera le syndicat de copropriété et le copropriétaire à déterminer le contexte d'installation.

Les contextes d'installation sont déterminés selon l'emplacement des compteurs d'Hydro-Québec par rapport au stationnement du copropriétaire.



Légende

 Compteurs d'Hydro-Québec

* L'accessibilité d'un compteur est déterminée par le fait qu'il est physiquement possible de relier, par un câble électrique, les stationnements aux compteurs d'Hydro-Québec qui sont reliés aux unités de condo.

1 Acteurs concernés

2 Contextes d'installation

3 Solutions

Compteurs acc.

Solution A

Compteurs inacc.

Évaluation

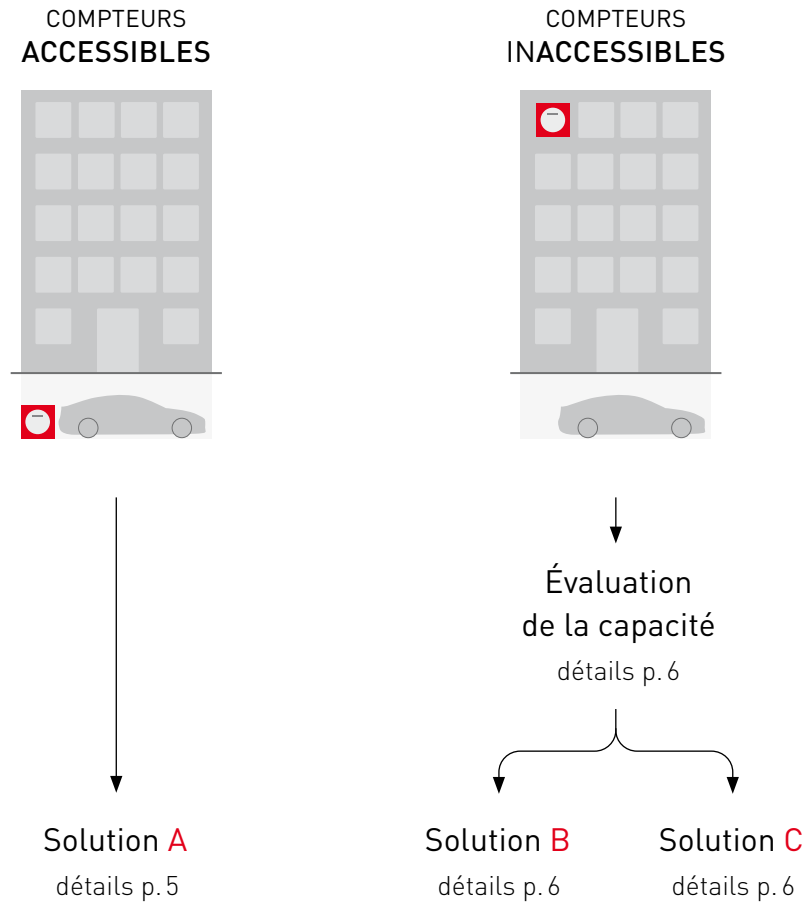
Solution B

Solution C

4 Installation

3 SOLUTIONS DE RECHARGE

Une fois le contexte connu, l'électricien pourra déterminer la solution appropriée au contexte et valider que celle-ci peut être exécutée.



1 Acteurs concernés

2 Contextes d'installation

3 Solutions

Compteurs acc.

Solution A

Compteurs inacc.

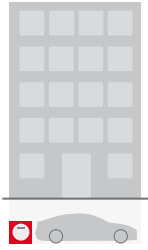
Évaluation

Solution B

Solution C

4 Installation

COMPTEURS ACCESSIBLES

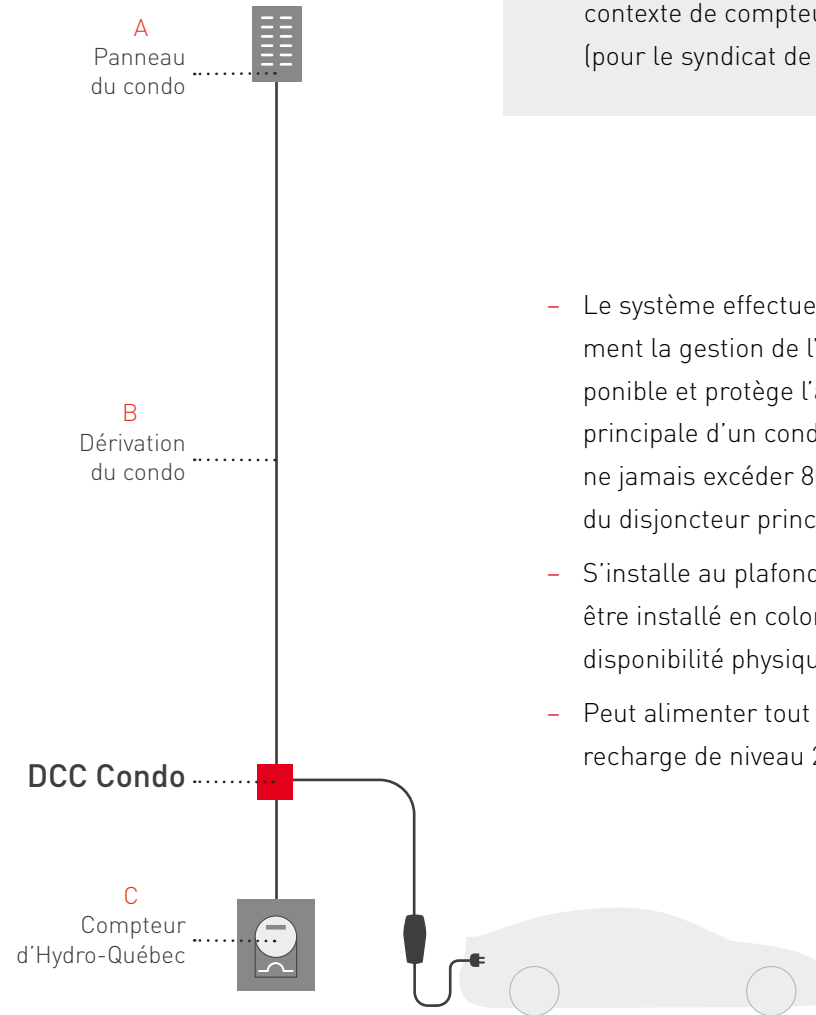


SOLUTION A Installation d'un DCC Condo

Lorsque les compteurs sont accessibles, nous recommandons comme solution l'installation d'un DCC Condo, une composante électrique que l'électricien installe en même temps que la borne de recharge.

Caractéristiques

- Système spécialement conçu pour permettre de connecter une borne de recharge en contexte de compteurs accessibles en condo.
- S'installe dans la chambre électrique sur la dérivation du condo (B) qui relie le panneau électrique situé dans le condo (A) et le compteur d'Hydro-Québec situé au sous-sol (C).
- Tous les frais de l'installation sont payés directement par le copropriétaire.
- Permet de facturer l'électricité de la recharge directement sur le compte résidentiel d'Hydro-Québec du copropriétaire.



DOCUMENTATION

- [Fiche technique DCC Condo](#) (à transmettre à l'électricien)
- [Exemple de procédure](#) pour les demandes d'installation de borne en contexte de compteurs accessibles (pour le syndicat de copropriété)

- Le système effectue automatiquement la gestion de l'énergie disponible et protège l'alimentation principale d'un condo en assurant de ne jamais excéder 80% de la capacité du disjoncteur principal.
- S'installe au plafond, au mur et peut être installé en colonne (selon la disponibilité physique des lieux).
- Peut alimenter tout type de borne de recharge de niveau 2.

1 Acteurs concernés

2 Contextes d'installation

3 Solutions

Compteurs acc.

Solution A

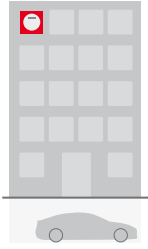
Compteurs inacc.

Évaluation

Solution B

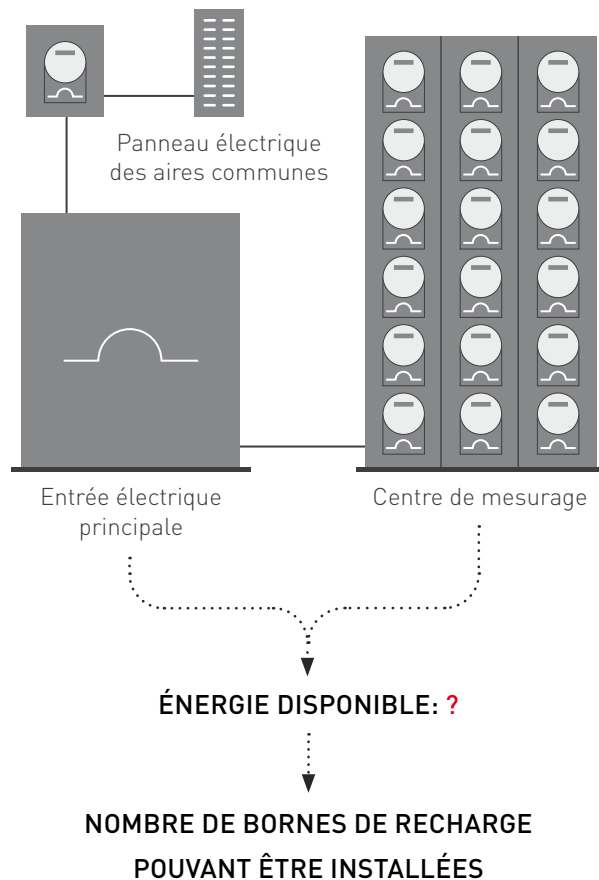
Solution C

4 Installation



Évaluation de la capacité électrique

Afin de déterminer le nombre de borne de recharge qu'il sera possible d'ajouter à court, moyen et long terme, il est nécessaire de déterminer l'énergie disponible au près des infrastructures électriques du bâtiment.



Pour déterminer l'énergie disponible, il faut faire appel à un expert pour qu'il installe des appareils de mesure afin d'obtenir une mesure précise sur la **consommation réelle du bâtiment**.

Après avoir obtenu cette information, l'expert pourra déterminer le nombre de bornes pouvant être installées sur l'entrée électrique principale et le centre de mesure.

Ces informations vous **guideront dans le choix de la solution à adopter** pour les unités de condo dont le compteur est inaccessible.

EXPERT EN RECHARGE

Dans un contexte de compteurs inaccessibles, il est préférable d'impliquer un expert en recharge pour faire une évaluation de la capacité électrique et vous guider dans le choix de solutions qui conviendront à tous les copropriétaires. Si vous avez besoin d'un expert en recharge,

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

1 Acteurs
concernés

2 Contextes
d'installation

3 Solutions

Compteurs acc.

Solution A

Compteurs inacc.

Évaluation

Solution B

Solution C

4 Installation

SOLUTION B

Branchement à partir du centre de mesurage

Une solution de recharge possible pour les copropriétaires dont le compteur est inaccessible est de se voir attribuer un deuxième compteur d'Hydro-Québec. Lorsque la capacité électrique le permet, il est possible d'ajouter des colonnes de compteurs supplémentaires dans le centre de mesurage. De ces compteurs, il est ensuite possible de relier, au moyen d'un câble électrique, les bornes de recharge des copropriétaires de façon individuelle.

L'ajout d'une colonne permet d'avoir six compteurs d'Hydro-Québec supplémentaires, donc permet à six copropriétaires d'avoir une borne de recharge.

Le nombre de colonnes pouvant être ajoutées dépend de deux facteurs :

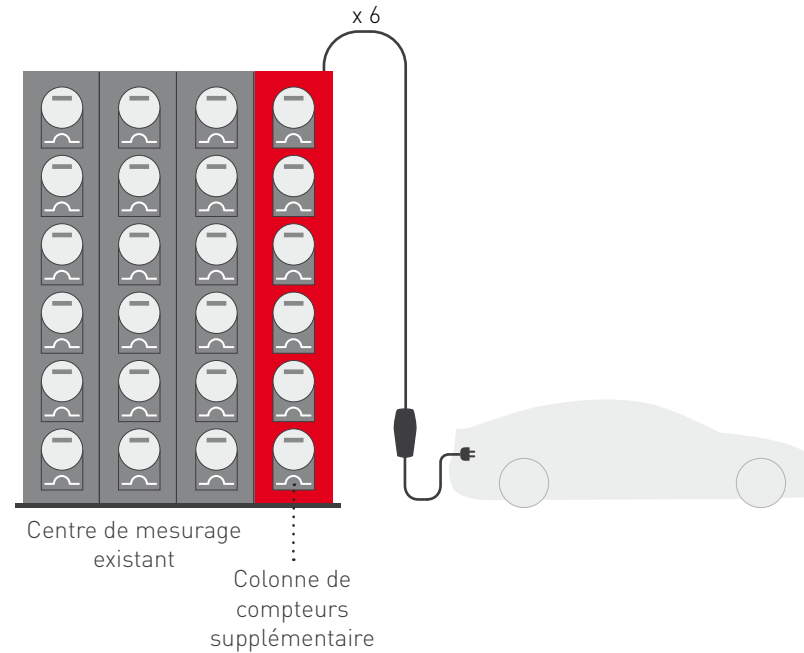
- des résultats de l'évaluation de la capacité électrique du bâtiment.
- de l'espace physique disponible.

Caractéristiques

- Permet de facturer l'électricité du véhicule électrique directement sur le compte résidentiel d'Hydro-Québec

du copropriétaire, mais une redevance d'abonnement annuelle de 150\$ devra être payée à Hydro-Québec pour l'usage du compteur².

- Nécessite de faire une évaluation de la capacité électrique du bâtiment par un expert.
- Cette solution ajoute des charges



MISE EN GARDE

Cette solution de recharge est seulement autorisée par Hydro-Québec lorsque la dérivation de l'unité de condo est inaccessible.

1 Acteurs concernés

2 Contextes d'installation

3 Solutions

Compteurs acc.

Solution A

Compteurs inacc.

Évaluation

Solution B

Solution C

4 Installation

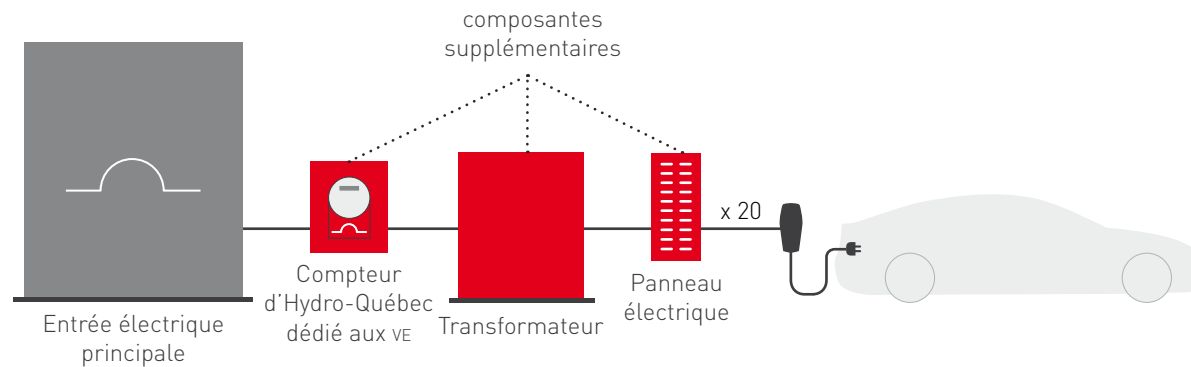
- Peut alimenter toute marque de borne de recharge de niveau 2.
- Nécessite de l'espace physique à proximité des colonnes de mesurage déjà existantes.

- Les frais liés à l'ajout de la colonne de mesurage sont payés par le syndicat, mais l'installation de la borne de recharge est payée directement par le copropriétaire.

SOLUTION C

Ajout d'infrastructures

Afin que les copropriétaires dont les compteurs d'Hydro-Québec sont inaccessibles aient accès à une solution de recharge, il est également possible d'ajouter une nouvelle infrastructure électrique dédiée aux véhicules électriques. Pour cette solution, plusieurs nouvelles composantes (boîtier de mesurage, interrupteur, transformateur, panneau électrique et disjoncteur) qui requièrent de l'espace physique significatif sont nécessaires.



En règle générale, le nombre minimal économique pour un tel ajout est de prévoir une infrastructure pour vingt bornes de recharge de niveau 2 à pleine capacité.

Le coût d'installation de cette infrastructure doit généralement être pris en charge par le syndicat de copropriété et cette dépense doit être soumise en l'assemblée générale. Comme il s'agit

d'amélioration à l'immeuble, cette option nécessite l'appui favorable de 50% des personnes et 75% de la quote-part des copropriétaires.

Une fois l'ajout d'infrastructure réalisé, il faudra choisir une méthode de refacturation qui permettra à ce que chaque utilisateur du réseau de recharge puisse payer sa part de l'utilisation.

1 Acteurs concernés

2 Contextes d'installation

3 Solutions

Compteurs acc.

Solution A

Compteurs inacc.

Évaluation

Solution B

Solution C

4 Installation

Refacturation de l'électricité

Il est important d'assurer que la facturation adressée aux copropriétaires faisant usage d'une borne de recharge branchée sur l'entrée de service ou une nouvelle infrastructure dédiée aux véhicules électriques soit conforme à la réglementation de la revente d'électricité au Québec par un tiers parti³. Voici les principaux fournisseurs qui se spécialisent dans ce domaine au Québec.



Flo

Flo est un fournisseur de bornes de recharge qui offre une plateforme informatique permettant la refacturation de l'électricité par session de recharge. De plus, leur partenaire SoluCharge offre une possibilité de financement des infrastructures.

Pour plus de détails, visitez www.flo.ca et www.solucharge.com



Fusion Énergie

Fusion Énergie est une entreprise qui offre une interface de refacturation spécialement conçue pour permettre au syndicat de condo de s'occuper de la refacturation proportionnellement à la consommation des utilisateurs.

Pour plus de détails, visitez www.fusionenergie.ca

³ Notez qu'il est interdit de revendre, louer, prêter, échanger ou donner l'électricité fournie ou livrée par Hydro-Québec, à moins d'être une entreprise de distribution d'énergie électrique visée à la Loi sur les systèmes municipaux et les systèmes privés d'électricité (RLRQ, chapitre S-41). Il est toutefois possible d'offrir un service de recharge.

1 Acteurs concernés

2 Contextes d'installation

3 Solutions

Compteurs acc.

Solution A

Compteurs inacc.

Évaluation

Solution B

Solution C

4 Installation

TABLEAU COMPARATIF DES SOLUTIONS DE RECHARGE

	DCC CONDO	CENTRE DE MESURAGE	FUSION ÉNERGIE	FLO
Facturation de l'électricité	Hydro-Québec	Hydro-Québec	Système informatique et syndicat de condo	Système informatique automatisé
Niveau de recharge	Niveau 2 (37 km/h de recharge) ¹	Niveau 2 (37 km/h de recharge)	Niveau 2 (32 km/h de recharge)	Variable (entre 8 km/h et 32 km/h) ²
Voltage	240 volts	240 volts	208 volts	208 volts
Ajout d'infrastructures sur les installations électriques	—	X	X	X
Nombre minimal économique pour l'ajout d'infrastructures	1 utilisateur	6 utilisateurs	20 utilisateurs	20 utilisateurs
Espace physique nécessaire par utilisateur	1 pi ² / utilisateur	1 pi ² / utilisateur	3 pi ² / utilisateur	3 pi ² / utilisateur
Frais récurrents	—	150\$ de redevance d'abonnement annuelle par utilisateur ³	600\$ de redevance annuelle pour le syndicat	150\$ de redevance annuelle par utilisateur + frais de gestion

¹ La technologie du DCC permet d'optimiser la disponibilité énergétique d'un condo. En période de pointe, il peut arriver que la recharge du véhicule soit interrompue temporairement afin d'éviter une surcharge du panneau électrique.

² La technologie de PowerSharing permet de recharger jusqu'à 4 fois plus de véhicules avec la même infrastructure en réduisant jusqu'à 4 fois la vitesse de recharge du véhicule.

³ Redevance d'abonnement de 0,41\$ / jour compris dans la période de consommation.

1 Acteurs concernés

2 Contextes d'installation

3 Solutions

Compteurs acc.

Solution A

Compteurs inacc.

Évaluation

Solution B

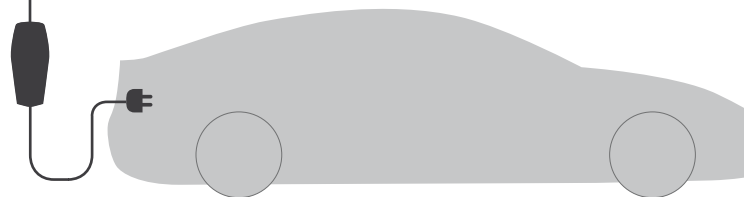
Solution C

4 Installation

4

INSTALLATION DE LA BORNE DE RECHARGE

Une fois la solution validée et le devis approuvé par le client et le syndicat de copropriété, l'entrepreneur en électricité peut procéder à l'installation de la borne de recharge dans l'espace de stationnement privé.



1 Acteurs concernés

2 Contextes d'installation

3 Solutions

Compteurs acc.

Solution A

Compteurs inacc.

Évaluation

Solution B

Solution C

4 Installation

ÉTAPES

pour l'installation de bornes de recharge en condo

1

Réunir tous les acteurs concernés



copropriétaire



Syndicat de copropriété



Entrepreneur en électricité

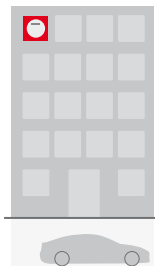
2

Déterminer le contexte d'installation

Compteurs accessibles



Compteurs inaccessibles



3

Déterminer la solution à adopter

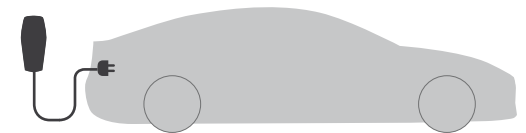
→ Solution A

→ Évaluation de la capacité

- Solution B
- Solution C

4

Procéder à l'installation



PRÉMISSES

Les solutions que nous recommandons d'adopter visent à assurer que chaque copropriétaire aura accès à une borne de recharge au moment désiré. De ce fait, les solutions proposées sont guidées par certaines prémisses.

1 Borne de niveau 2

Étant donné que ce niveau est le plus commun pour la recharge à domicile et qu'il permet de recharger dans un délai raisonnable, c'est le niveau que nous recommandons.

2 Facturation de l'électricité par Hydro-Québec

Afin de soutenir une implantation simple, nous recommandons de prioriser les solutions qui permettent d'alimenter une borne de recharge à partir d'une source d'électricité appartenant au copropriétaire.

3 Installations individuelles

Afin d'assurer que tous les copropriétaires aient accès à une borne de recharge au moment désiré, nous favorisons les solutions qui permettent à chaque copropriétaire d'installer une borne de recharge dans son propre stationnement.



recharge véhicule
électrique

450 902-1355
rve.ca